

# CHRONIQUE

## de la Semaine

### FAIT DIVERS

Même dans l'ambulance,  
on arrête "Boudè" **P.4**

**L.IDAOU**, la boîte de nuit de prestige,  
ouverte du mercredi à dimanche

dans le Complexe commercial de Uniprix à Adéwui  
Tel. 22 20 93 47 / 22 20 93 46 / 99 46 59 59 / 23 20 59 59

Hebdomadaire d'informations générales, d'Analyses et de Publicité

## Accident du bus de l'Etoile Filante de Lomé à Gléi



L'épave du bus



Vue partielle des responsables du club

- Les dirigeants du club saluent l'aide apportée par le chef de l'Etat

- Pourquoi tant de drames dans le football togolais ?

Le communiqué du FRAC qui frise le ridicule

### Polémique autour de l'arrêt de la Cour de Justice de la CEDEAO



Fambaré Ouattara Natchaba : "Louis Michel n'a fait que dire la vérité..." **P.3**

### 9ème Foire internationale de Lomé et 6ème Foire Commerciale CEDEAO

Togo Télécom, **P.6**  
le sponsor officiel de l'évènement

Femme Leader <sup>3<sup>e</sup></sup> Edition de l'Année

**VOTEZ PAR SMS AU 6080** (coût du SMS : 190F)

et sur notre site [www.femmeleadertg.com](http://www.femmeleadertg.com)

ET GAGNEZ DE SUPER PRIX

FL 03 FL 04 FL 05

# Proposition de loi portant protection des femmes et des filles contre les violences

## “Pourquoi vous les hommes ne vous efforcez-vous pas de vous mettre un peu à notre place ?”

Une conférence de presse sur l'avant-proposition de loi portant protection des femmes et des filles contre les violences au Togo, a été organisée le mardi 29 novembre dernier à l'Assemblée Nationale dans la salle tapis vert. L'objectif de cette rencontre était d'annoncer le dépôt d'une proposition de loi très détaillée de 81 articles structurés en 6 titres visant à protéger les femmes contre les violences de tous ordres.

" Pour mettre un terme à une situation inacceptable, l'adoption de cette loi est indispensable ", a souligné Mme Atoemne-Mensah Agnélé Christine, présidente de la Commission des Droits de l'Homme de l'Assemblée Nationale.

La nuit était presque tombée ce jour-là quand la maîtresse de maison arrêta ses travaux dans la plantation pour devancer les membres de sa maisonnée au village. Son souci majeur: préparer un savoureux repas pour revigorer mari et enfants avec qui elle a passé toute la journée dans l'entretien de la plantation. Environ une heure plus tard, le mari la rejoint au village affamé et fatigué, naturellement. Mais avant même de finir de traverser la cour de la concession, il demanda d'un ton autoritaire à son épouse pourquoi le repas n'est pas encore servi.

" Mais je viens à peine d'arriver à la maison; comment le repas



Mme Atoemne-Mensah au milieu

peut-il être apprêté en un temps si court? Pourquoi vous les hommes ne vous efforcez-vous pas de vous mettre un peu à notre place? Cette conversation apparemment anodine dégénéra rapidement en altercation, sur un coup de colère, le monsieur, avec sa houe encore à l'épaule, frappa à la tête son épouse avec qui il avait partagé une dure journée de travail : elle ne se relèvera plus jamais. Un drame venait de se produire. Et il n'est malheureusement pas isolé. C'est avec ce joli poème que Mme Mensah avait commencé cette rencontre.

Selon Mme Mensah, ce drame familial qui a défrayé la chronique il ya quelques mois, est la manifestation la plus extrême du vécu au quotidien par de nombreuses fem-

mes dans notre pays. Cette situation ne devrait pas laisser indifférent quelque citoyen que ce soit. C'est pourquoi, nous avons placé les manifestations de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes de cette année sous le signe de la réflexion pour une recherche de solutions idoines et définitives à un comportement d'un autre âge qui, au total, constitue un handicap à l'harmonie sociale et un frein à la construction d'une nation prospère et moderne.

Dès 1997, des organisations de la société civile nationale et des structures de l'Administration publique se sont mises ensemble pour réaliser une campagne de 16 jours contre les violences faites aux femmes. Depuis lors, et avec le

soutien des partenaires techniques et financiers du Togo, il est organisé chaque année des manifestations commémoratives de la journée du 25 novembre.

Mais au-delà de la commémoration de cette importante journée, des actions plus orientées vers l'éradication de ce fléau ont été entreprises.

En 1998 par exemple, un projet de loi portant interdiction des mutilations génitales féminines a été introduit par le Gouvernement et adopté par l'Assemblée nationale. Des mesures d'accompagnement des communautés pour faciliter l'appropriation de ladite loi ont été initiées et aujourd'hui, on peut se réjouir des résultats obtenus sur le terrain.

Sur le plan éducatif, les mesures discriminatoires positives prises par le Gouvernement pour favoriser un meilleur accès des filles à l'éducation scolaire, ainsi que la suppression des frais scolaires dans les établissements scolaires préscolaires et primaires publics, ont participé et participent encore à démocratiser l'instruction, et à réduire les inégalités liées au genre dans le domaine.

Les conclusions de ces assises indiquent qu'un grand nombre de ces violences relève des pesanteurs socioculturelles et apparaît souvent comme un phénomène normal, intériorisé, banalisé, y compris pour celles qui en sont victimes. Ces assises ont certes débouché sur l'identification de stratégies pouvant concourir à éradiquer progressivement le phénomène. Mais il paraît opportun d'impliquer une plus large couche de nos concitoyens à la réflexion.

Les violences subies par la gent féminine sont de plusieurs ordres et peuvent être classées en cinq (05) catégories :

### Les violences physiques

Coups et blessures, surtout en ménage où, pour le moindre malentendu, l'homme en appelle à sa masse musculaire plus fournie

### Mutilations Génitales Féminines (MGF)

Les violences psychologiques et morales

Agressions verbales et intimidations, Silence, Manquement aux devoirs conjugaux, Mise en quarantaine, marginalisation, Infidélité, Refus de paternité, Privation ou diminution de la ration alimentaire, Décision unilatérale du conjoint

### Les violences sexuelles

Harcèlement sexuel (en milieu professionnel comme scolaire), Viol, Pédophilie, Inceste, Proxénétisme.

### Les violences économiques

Refus d'assumer les charges du ménage (refus de scolariser, de soigner, de loger, de nourrir, d'habiller...); Interdiction d'activités génératrices de revenus, d'exercer une fonction; Exclusion successorale (non accès à la terre, dépossession de la femme des biens du mari ou du défunt, ...).

### Les violences culturelles ou institutionnalisées

Rites dégradants de veuvage (lévirat, sororat); Pratiques dégradantes post natales (divorce pour cause de jumeaux au premier geste, etc.); Tabous alimentaires (imposés notamment aux femmes enceintes ou qui allaitent), Rapt et mariage forcé et précoce; Polygamie (imposée ou parfois même consentie et encouragée par les femmes).

Devant ce sombre tableau, l'Etat ne reste pas inactif; en partenariat avec les organisations de la société civile et les partenaires techniques et financiers, des initiatives se prennent pour permettre au Togo, de répondre au rendez-vous des OMD adoptés en 2000 par l'Assemblée Générale des Nations-Unies.

" L'adoption rapide de ce loi constituera un cadeau que l'Etat offrira aux femmes en cette fin d'année ", a conclu Mme Mensah.

Carole AGHEY

## Tournée sur les sites du projet PURISE

### L'AGETUR-Togo s'assure du bon déroulement des travaux

Les travaux du projet PURISE (Projet d'Urgence de Réhabilitation des Infrastructures et des Services Electriques) financé par la Banque Mondiale, avancent sur le terrain. C'est ce qui ressort de la visite effectuée mardi dernier sur les deux chantiers en cours de réalisation par les responsables de l'AGETUR-Togo, maître d'ouvrage délégué, du ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat, maître d'ouvrage, de la Mairie et ceux impliqués dans le projet.

Cette visite sur le terrain fait suite à celle effectuée le 23 août 2011. Il s'agit de mesurer l'état d'avancement des travaux et vérifier qu'ils sont exécutés dans les règles de l'art. À ce jour, le taux d'avancement des travaux est estimé à 47%.

La mise en œuvre de la composante A1 " drainage et assainissement " permettra à terme de réduire les risques d'inondations dans plusieurs quartiers de Lomé et de ses environs et à assurer de meilleures conditions de vie à la population.

Deux sites bénéficient de ces travaux. Il s'agit à Agbalépédogan des travaux de drainage des eaux pluviales dans les quartiers Agbalépédogan/Aflao-Gakli comprenant la construction de trois bassins de rétention d'eau pluvia-



le ainsi que leur réseau de collecteurs afin de drainer les eaux vers la lagune, via le bassin " Takassi ". La construction du bassin de rétention d'Agbalépédogan d'une capacité de 6000 m3 est confiée à l'entreprise EGC, tandis que celui du collecteur principal est assuré par GER.

Les sites de construction des ouvrages de drainage des eaux pluviales du quartier Tokoin Forever/Auba vers le lac Est ont été également visités par la délégation.

Démarrés en juin 2011, les travaux vont durer huit mois.

Pour le ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme, Komlan Nunyubu, avec ces travaux, tous les riverains seront soulagés. Il a félicité les techniciens qui, s'est-il réjoui,

ont fait du bon travail et les entreprises. " On sent que cette fois-ci, il ya un contrôle qui se fait. On voit aujourd'hui, pour la première fois, des caniveaux souterrains qui vont drainer l'eau pluviale dans sa globalité ", a-t-il déclaré.

Du côté du directeur technique de GER-Togo, Djogbessi Anani qui a conduit la visite, c'est la satisfaction. Pour lui, la qualité des ouvrages est liée à la qualité des coffrages et au suivi régulier des travaux. Il a néanmoins relevé le petit retard que connaît le site de l'Avenue Kondona/Auba. A Agbalépédogan, les travaux sont à un taux d'exécution de 60%. La durée des travaux est de 10 mois alors que le second chantier est prévu pour durer 8 mois.

Pierre A.

Tél : 222.34.1  
905.25.6  
911.58.96

Nos domaines

- Placement d'Agents de sécurité
- Vidéosurveillance

Vision Jour & Nuit

Vente

et Installation d'Alarme de voiture

Demo Unit - Gsm Car Alarm System

## Accident du bus de l'Etoile Filante de Lomé à Gléi

# - Les dirigeants du club saluent l'aide apportée par le chef de l'Etat - Pourquoi tant de drames dans le football togolais ? Le communiqué du FRAC qui frise le ridicule

Le football togolais de nouveau en deuil. En effet, le samedi 26 novembre 2011, le bus de l'Etoile Filante (club de D1) transportant 31 personnes (joueurs et staff technique), a fini sa course dans un ravin. La délégation se rendait à Sokodé pour le compte de la cinquième journée du championnat national de D1. L'accident survenu à Gléi (préfecture de l'Ogou) a fait 6 morts et 25 blessés dont 8 grièvement. Après ce drame, les spéculations sont allées vite, attribuant la responsabilité de l'accident aux dirigeants du club pour mauvaise organisation du voyage et transport du fuel par leur car. Hier, les membres du bureau directeur et du bureau exécutif du club ont organisé un point de presse pour clarifier les circonstances dans lesquelles le drame est survenu. La rencontre s'est déroulée à l'Hôtel Degbava à Lomé, siège du club.

Selon le président du comité directeur de l'Etoile Filante, M. Abalo Komlan, le déplacement du club a été bien préparé à Lomé, " que se soit au niveau de la logistique que du transport, pour s'assurer que les joueurs voyageaient dans les conditions idéales. Le véhicule a fait l'objet d'un entretien, la climatisation a été mise en fonction. Nous avons prévu des pneus secours nécessaires pour permettre au chauffeur de bien faire le voyage, puisqu'il avait évoqué le manque de pneu secours ont couté environ 115 000 Fcfa et mis à la disposition du chauffeur ". Le bus et les joueurs sont assurés par le club, affirment les dirigeants. Parti de Lomé autour 8h30, le bus n'arrivera malheureusement jamais à destination ; peu avant 11h, soit 10h45 l'accident surviendra. Un des rescapés de l'accident, Michel Djondo, raconte les faits : " On se taquinait, on disait des blagues, histoire de tuer le temps. Arrivés à la hauteur de Gléi, le pneu avant côté chauffeur a éclaté. On s'est retrouvé au bord de la chaussée puis on a fait des tonneaux (...). A un moment donné on a constaté qu'en un clin d'œil le bus s'est enflammé. Nous avons assisté impuissants à l'agonie des autres occupants du bus sans rien faire ". Les dirigeants ont en outre indiqué qu'il y avait de l'huile à moteur pour le volant et non du fuel de réserve comme l'affirment certains.

Ils ont salué la réaction prompte des autorités qui ont organisé les secours et la prise en charge des blessés. " Tous les frais médicaux sont pris en charges par le chef de l'Etat. Nous voudrions sincèrement et publiquement le remercier pour l'appui inconditionnel et l'attention qu'il accorde à la gestion de ce drame ", a déclaré le premier vice-président du club, Me Attoh Mensan. Une délégation ministérielle a été dépêchée pour soutenir les familles des victimes et reconforter les malades. Les malades sont efficacement pris en charge au pavillon militaire du CHU Tokoin, se réjouit le



bureau directeur de l'Etoile Filante qui précise que " le gouvernement a engagé un service traiteur qui leur servira à manger aux heures conventionnelles ". Le professeur Napo Koura a été sollicité par le gouvernement pour identifier chaque corps calciné en vue de faciliter des obsèques individualisées. Un cahier de condoléance est ouvert au siège du club.

Pour l'instant, les dirigeants du club disent ne pas avoir la tête pour penser à la suite du championnat, vu que plusieurs joueurs ont été grièvement blessés et la plupart traumatisés.

Rappelons que dix blessés ont été libérés dimanche dernier et dix autres pourront l'être d'ici demain, selon le club.

- pourquoi tant de drames dans le football togolais ?

Ce n'est pas la première fois que le football togolais est endeuillé. En effet, les drames de Lungi en (Sierra Leone) en 2007 et celui de Cabinda (Angola) en 2010 sont encore vivants dans la mémoire des Togolais et les familles des victimes n'ont pas encore fini de pleurer leurs morts. Le drame de Gléi est un événement douloureux de trop pour le football togolais qui marque le pas depuis la naissance des crises à la Fédération Togolaise de Football (FTF) en 2006. Cette situation a poussé certains observateurs à se demander s'il ne faille pas exorciser ce sport en cherchant les origines de ces drames à répétition, afin de trouver une solution définitive. Selon certaines indiscretions, la qualification du Togo pour le mondial de 2006 en Allemagne se reposerait sur des pratiques occultes. Les dirigeants d'alors auraient sollicité les services des marabouts et des charlatans pour cette cause. Vraie ou fautive, personne ne saurait le dire sauf les responsables d'alors eux-mêmes. Dans tous les cas, il urge que la fédération ouvre grandement les yeux pour mettre un terme à ce mal qui menace sans cesse le football togolais.

- La FIFA, la CAF et l'UFOA compatissent

Le drame qui frappe le Shooting Star n'a pas laissé indifférentes les instances factières du football mondial (FIFA) et africain (CAF). Dans

une lettre adressée au président de la FTF, Gabriel Améyi, le président de la FIFA, Sepp Blatter a présenté ses condoléances à la famille du foot togolais et demandé de " transmettre aux familles, aux proches des défunts et, au club de l'Etoile Filante de Lomé toute la sympathie et le soutien de la grande famille du football international ". Il a souhaité beaucoup de courage et un prompt rétablissement aux blessés. Pour matérialiser la solidarité de la FIFA,

Blatter a demandé que les drapeaux du Togo et de la CAF soient mis en berge au siège de cette instance.

Le président de la CAF, Issa Hayatou a quant à lui adressé au nom de la Confédération ses condoléances et sa sympathie aux familles des victimes. Même son de cloche de la part du président de l'Union des Fédérations Ouest Africaines (UFOA B), Kwesi Nyantakyi qui demande aux familles en pleurs " d'essuyer leurs larmes et de se confier au Tout-Puissant et consolateur des âmes en peine ".

- Le FRAC se mélange les pédales

Contrairement au Comité d'Action pour le Renouveau (CAR) qui a adressé ses condoléances au club endeuillé et aux familles éplorées, et présenté sa compassion aux blessés, le Front Républicain pour l'Alternance et le Changement (FRAC) a choisi de se perdre dans des conjectures. Il exige de la part du gouvernement de situer les responsabilités. L'on se demande les réelles motivations de cette exigence, alors que des rescapés du drame ont relaté les circonstances de ce drame et les responsables du

club ont salué la promptitude de la réaction des autorités. A lire la déclaration du FRAC, on croirait avoir affaire à des étrangers. Sinon comment comprendre que le FRAC demande encore la prise en charge effective des victimes alors qu'elle est effective depuis le début du drame et a été saluée par les membres du comité directeur du club. Décidément, le FRAC est allergique au moindre effort du gouvernement. On ne s'étonnerait pas si les responsables du FRAC s'en servaient pour organiser une marche, puisque la loi sur la liberté de manifestation le permet. Aux dernières nouvelles, le conseil des ministres d'hier a décidé le déblocage de 55 millions de nos francs pour venir en aide aux familles des victimes. Un geste de plus de la part de nos autorités.

La rédaction de votre journal " Chronique de la Semaine " compatit à la douleur du club, présente ses condoléances aux familles des victimes et souhaite prompt rétablissement aux blessés.

P.A.

## Polémique autour de l'arrêt de la Cour de Justice de la CEDEAO Fambaré Ouattara Natchaba " Louis Michel n'a fait que dire la vérité..."

Après le coprésident de l'Assemblée Parlementaire Paritaire ACP-UE, Louis Michel qui a eu l'honnêteté de dire la vérité sur l'arrêt de la Cour de Justice de la CEDEAO, c'est le tour de l'ancien président de l'Assemblée Nationale togolaise, Fambaré Ouattara Natchaba, de dire aux thuriféraires de l'ANC qu'il n'a jamais été question de réintégration à l'hémicycle des neuf députés transhumants de l'UFC désormais militants de l'ANC. Malgré le bruit que Jean-Pierre Fabre et ses séides font autour de cette affaire en tentant de faire croire aux Togolais que l'arrêt de la Cour de la CEDEAO exige la réintégration des députés en question à l'hémicycle, nombreux sont les citoyens qui, après avoir parcouru l'arrêt, attestent n'avoir nulle part vu l'exigence de leur réintégration à l'Assemblée Nationale. C'est ce que l'ancien ministre des Affaires étrangères de la Belgique, Louis Michel, a également dit, suscitant de la part de l'ANC une réaction ubuesque. Notre confrère Savoir News a rencontré l'ancien président de l'Assemblée Nationale et professeur de droit à l'Université de Lomé, M. Fambaré Natchaba qui a expliqué, comme l'ont fait Louis Michel et des Togolais intelligents, que l'arrêt de la Cour de Justice de la CEDEAO n'a jamais mentionné la réintégration à l'hémicycle des 09 députés démissionnaires de l'UFC.

Savoir News: La décision rendue par la Cour de Justice de la CEDEAO fait couler beaucoup d'encre et de salive. Vous êtes un juriste de haut niveau. Quelle appréciation faites-vous de cet arrêt?

Fambaré Ouattara Natchaba: Je crois que la décision de la cour de justice de la CEDEAO est une véritable ambiguïté. D'abord, de quoi s'agit-il ? Il s'agit du fait que des gens élus membres du parlement togolais avaient préalablement signé une déclaration au terme de laquelle, s'ils quittaient leur parti, ils cessaient d'appartenir à l'Assemblée nationale. Ce qui fait qu'ils ont violé la Constitution, puis-

estimé qu'il y a eu violation de leurs droits, notamment le droit de la défense. Le droit de la défense est un principe général de droit qui n'est pas supérieur aux normes constitutionnelles.

Maintenant, on met le droit de la défense au-dessus même de la norme impérative qui est constitutionnelle et on rend un arrêt sans aller jusqu'au bout. Que dit la Cour au fond ? Au fond, la cour dit ceci: vous ne pouvez pas retourner à l'Assemblée nationale, mais le gouvernement doit vous dédommager. Si la cour est logique avec elle-même, elle va dire: vous devez retourner, le gouvernement est condamné et il est condamné à vous recevoir.

Mais, ce n'est pas le cas, elle a en quelque sorte prononcé une nullité relative qui dit: vous n'avez pas eu le droit de vous défendre devant l'Assemblée - alors qu'elle ne connaît pas la procédure de l'Assemblée - donc pour cela, vous ne pouvez pas retourner à l'Assemblée, mais on doit vous dédommager. A quel titre et pourquoi? Voici l'ambiguïté de la cour. La cour aurait dû dire simplement: vous avez violé un principe constitutionnel, si vous avez un recours, ce n'est pas contre l'Etat togolais, mais contre votre parti politique. Mais comme c'est vous-mêmes qui aviez

Suite à la page 7

## Bilan des audiences de la CVJR

# Les violences politiques ne sont pas les seules raisons des affrontements

Le 24 novembre dernier, la Commission Vérité, Justice et Réconciliation (CVJR) a organisé une conférence de presse à son siège à Lomé, une rencontre consacrée au bilan de la phase opérationnelle des audiences qui s'est déroulée du 6 septembre au 17 novembre 2011.

Dans une déclaration liminaire Mgr Nicodème Barrigah-Bénissan, président de la CVJR a souligné que la CVJR vient d'achever la tournée qu'elle avait entamée pendant plus de neuf semaines en parcourant toute l'étendue du territoire national pour écouter, suivre et partager la relation des faits d'abus et de violations des droits de l'homme commis pour des raisons politiques dans notre pays entre 1958 et 2005. Dans le cadre de la Justice transitionnelle, a-t-il indiqué, les audiences correspondent à l'étape opérationnelle qui recommande de donner la parole aux victimes, aux témoins et aux auteurs présumés des violations des droits de l'homme dans le but de contribuer à la manifestation de la Vérité. Cette quête de la vérité est une exigence du droit de savoir ; elle représente aussi un préalable à tout processus de réconciliation en favo-

risant l'expression et le partage de la détresse subie ou infligée à autrui, la reconnaissance des torts, leur réparation et enfin la garantie de non répétition qui pose les balises de la lutte contre l'impunité.

Les 20011 dépositions recueillies sont appelées à évoluer puisque la CVJR continue de recevoir des plaintes et des requêtes par écrit et par le biais de l'Internet.

Après la première phase de dépouillement, de traitement et d'archivage, toutes les dépositions ont été étudiées par les commissaires et une équipe "ad hoc" soit directement à partir de la base des données, soit à partir des "fiches bleues" synthétisant l'essentiel des informations de chaque déposant ; puis 7 936 dossiers ont été extraits pour un deuxième examen conformément aux critères élaborés par la CVJR et c'est cette étude qui a permis de sélectionner les 508 dossiers présentés pendant 424 audiences publiques, 28 à huit clos, 51 en privé et 5 en visio-conférence, dont les détails sont disponibles dans le tableau synoptique réalisé à l'intention des populations par les services techniques de la Commission.

En tout, 26 événements et d'au-



tres faits non classés mais plus importants ont été revisités durant les audiences où deux membres (l'ancien ministre Bagna et le chef Togbui Agokoli IV) de la Commission cités dans certains faits ont également comparu.

A l'analyse des dossiers pris en audiences, il apparaît clairement que les clivages politiques et ethniques sont les premières causes des violences qui ont jalonné le cours de notre histoire nationale, notamment lors des consultations

électorales. En effet, jusqu'à une époque récente, les rendez-vous des Togolais avec les urnes ont toujours coïncidé avec un déchaînement de violences dont le paroxysme a été atteint lors de la présidentielle de 2005.

Toutefois, il importe de souligner que les violences politiques ne sont pas les seules raisons des affrontements qui ont opposé des Togolais à d'autres Togolais avec à la clé des arrestations et détentions arbitraires, des destructions de biens meubles et immeubles, des déplacements de populations et des meurtres... A bien regarder, a souligné le prélat, on s'aperçoit très vite que les consultations électorales ont souvent fonctionné comme des détonateurs qui ont fait exploser des frustrations et rancœurs accumulées depuis bien longtemps pour diverses raisons dont les dissensions ethniques, les conflits fonciers, les problèmes de chefferie, les abus administratifs ou politiques, les exactions des forces de défense et de sécurité et, bien entendu, l'impunité.

Selon Mgr Barrigah, les audiences exercent une fonction cathartique dans la mesure où elles peuvent nous libérer de nos angoisses et nous permettre de tourner la page du passé après les avoir lues à travers la détresse de ceux qui acceptent de témoigner.

La CVJR a de nouveau négocié une prorogation de son mandat de

trois mois pour établir le programme d'indemnisation des victimes et mener les investigations avant la rédaction des recommandations.

Un atelier de renforcement des capacités et d'échanges d'expériences sous le thème : " Quel programme de réparation pour la vérité, la justice et la réconciliation au Togo ", a été organisé au siège de la CVJR à Lomé du 28 au 30 novembre 2011 par des experts venus d'autres commissions des pays qui ont connu ce processus, notamment l'Afrique du Sud, le Maroc, le Ghana, la Sierra Leone et le Liberia. Cet atelier a été consacré au programme de réparation dans le cadre des processus de justice transitionnelle. La réparation se présente essentiellement comme l'ensemble des mesures destinées à apaiser les victimes et à les rétablir dans leurs droits.

" La réparation, dans le contexte de la transition politique, agit comme un pont entre le passé et l'avenir. Elle combine l'objectif, orienté vers le passé, d'indemnisation des victimes avec les objectifs, orientés vers l'avenir, de la réforme politique. Elle contribue, ainsi, à ce que le nouvel Etat se réconcilie avec son passé....

La réparation, qui inclut nécessairement une forme de confirmation des droits des victimes d'honneur rendu à celles-ci, est donc, en elle-même, un instrument utile de compromis ", a souligné Mgr Nicodème Barrigah-Bénissan, président de la CVJR dans son allocution.

Carole AGHEY

## Respect de l'éthique et la déontologie par les journalistes

### L'OTM très préoccupé

L'observatoire Togolais des Médias (OTM), organe d'autorégulation des médias, a initié depuis lundi 28 novembre une série de séminaires de formation à l'endroit des journalistes et des représentants de corps de métier. Le premier séminaire a consisté à former les formateurs sur le respect de l'éthique et de la déontologie en journalisme. Aujourd'hui, la formation se poursuit avec les professionnels des médias sur la même thématique. " Avant d'attirer l'attention des uns et des autres acteurs des médias au Togo sur ce qu'on peut appeler certains dérapages que nous avons constatés, il est important qu'on les amène à maîtriser davantage les règles de la profes-

sion", a déclaré le président de l'OTM, Augustin Sizing. Ce sera donc une occasion pour amener les professionnels des médias à revisiter les textes fondamentaux qui régissent leur profession.

Les participants venus de l'intérieur du pays et de Lomé, sont issus de différents organes de presse mais aussi d'organisations de presse tant du public que du privé. Une fois la formation acquise, ils ont le devoir de relayer les connaissances acquises au niveau de leurs différentes organisations et rédactions. Il est prévu également des Journées d'information et de formation entre professionnels des médias et les forces de l'ordre et de sécurité, les magistrats et les auxi-

liaires de justice. Une façon de permettre aux journalistes de mieux collaborer avec les corps avec qui ils ont l'habitude de se frotter sur le terrain, de manière à sceller un pacte de compréhension entre eux. Plusieurs sous thèmes, notamment l'autorégulation, le code de la presse, ont été abordés au cours de cette formation.

Pour le représentant de l'UNESCO, Kouglénou Akoété, les objectifs assignés à ces formations, s'ils sont atteints, contribueront à l'édification de la nation togolaise.

Rappelons que l'initiative de l'OTM a bénéficié de l'appui financier de l'UNESCO et de la participation du Japon.

P. A.

## Fait divers

### Même dans l'Ambulance, on arrête "Boudè"

Le "Boudè" était pourtant attendu au CHU de Lomé pour y être soigné. Il y devait subir des soins intensifs, vu le degré du mal dont il souffrait. En fait, le mal de "Boudè", comme tout le monde le sait, n'est pas celui qu'il ressent lui-même mais celui qu'il fait subir à ses fans, c'est-à-dire à ceux qui ont besoin de son assistance pour faire tourner leur moteur. Seulement voilà, le Boudè, bien que parti de sa ville de résidence, en l'occurrence Aného, n'a pu arriver à Lomé. L'Ambulance qui le transportait ce mercredi 23 novembre 2011 a été arrêtée puis empêchée de parachever sa course.

Un commando a tendu l'embuscade à la hauteur d'Agbodrafo. Sans pitié, il a été conduit sans mandat d'arrêt ni celui de dépôt directement au camp. Lequel ? Nul ne saurait le dire. Personne ne sait avec exactitude le soin qui lui serait réservé en ce moment. L'informateur lui-même ignore la garnison qui a accueilli le malade. Ce qu'il sait, c'est que ceux qui ont organisé l'évacuation sont tous détenus dans les lieux bien connus. Ils (les transporteurs) seraient traités de trafiquants et seraient reprochés d'avoir, " en tout cas, de tout temps non couvert par la prescription, tenté de dissimuler le "Boudè", autrement dit le carburant non autorisé, à l'intérieur d'une ambulance, simulant le transfert d'un malade ", faits prévus et punis par les lois de la République. Pendant que leur sort sera réglé par le juge, celui de "Boudè", lui, serait déjà résolu. Sans disposer de preuves formelles, l'on peut toutefois affirmer que les " chefs militaires " auraient déjà décidé que le "Boudè" transporté ne soit pas pour longtemps séquestrée dans des bidons. Ils lui auraient déjà affecté au travail forcé, l'obligeant à faire tourner sans cesse le moteur de leurs motos et voitures. Et pourtant...

Pauvre "Boudè", à quand finira la guère contre toi ? Comment comprendre que même caché à l'arrière d'une ambulance tu n'as pas pu échapper à la vigilance de tes ennemis ? Ce qui rassure, c'est que malgré tout, tu arrives quand même chez ceux qui savent t'attendre. Même si le chien aboie, la caravane passe, n'est-ce pas ?

B. TALOM

## Lumière

### Que signifie "Eglise" (Suite)

Le mot Eglise vient du grec Ekklesia, d'un verbe signifiant: appeler hors de, et est utilisé pour toute l'assemblée ; il n'implique rien d'autre qu'un rassemblement de personnes convoquées à un lieu quelconque.

Dans l'ancienne alliance, l'Eglise n'existait pas encore, c'est Jésus qui a prononcé pour la première fois le mot " Eglise" (Mathieu 16 : 18 : "Moi je te dis que tu es Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon Eglises"). Cette église est bâtie sur la révélation du Seigneur à Pierre. Son nom, c'est Eglise. Elle a commencé le jour de la pentecôte (Actes 2 : 1 à 46). Jésus-Christ est son chef. Pour plus de précision, l'Eglise est née à l'an 33 de notre ère à Jérusalem. Après la résurrection de Jésus, il a passé quarante jours avec ses disciples avant de monter au ciel. Dix jours après son départ, les disciples étaient tous réunis à la chambre haute et attendaient la promesse du Seigneur (Actes 1 : 4). La promesse est venue, ils ont commencé à parler de nouvelles langues. Pierre s'était levé pour prêcher la repentance, le baptême d'eau au nom de Jésus-Christ, pour le pardon des péchés et la réception du Saint-Esprit. Tous ceux qui avaient accepté la parole, se sont repentis, et ont tous reçu le baptême d'eau au nom du Seigneur Jésus-Christ pour le pardon des péchés et le Saint-Esprit est descendu sur eux. Les Juifs se sont opposés au message des apôtres. Ils ont jeté plusieurs d'entre eux en prison (Actes 4 : 1 à 4), d'autres ont été même tués (Actes 12 : 1). Le dernier apôtre appelé Jean mourut entre l'an 95 et 96. C'est après la mort des premiers apôtres que Satan est entré dans le cœur des Romains. Ils ont semé la confusion et prêché la fausse doctrine, la pensée du pape et non celle de Dieu. Les romains n'odorent pas Dieu, mais aiment adorer les idoles. Ils ont trompé les hommes, et ont mis leurs idoles au sein de l'adoration qu'ils appellent "adoration de Dieu".

Frère Koffi 90 21 31 58

A suivre



**HELIM**  
L'INTERNET HAUT DÉBIT PAR TOGO TELECOM

# TOGO TELECOM BAISSE SES TARIFS

jusqu'à

**65%**

**de réduction**  
sur le forfait de connexion  
Internet HELIM FIXE

**INTERNET  
ILLIMITÉ  
24h/24**

## Solutions Internet "HELIM Fixe"

PROFIL	OFFRES	FORFAIT MENSUEL TTC
GRAND PUBLIC	GP OTI illimité 128K/64K	<b>22 295 F CFA</b> 53-100 F CFA
	GP FAZAO illimité 256K/64K	<b>34 685 F CFA</b> 82-600 F CFA
	GP DEFALE illimité 512K/128K	<b>74 340 F CFA</b> 212-400 F CFA
	GP ALEDJO illimité 1M/256K	<b>173 630 F CFA</b> 495-600 F CFA
PROFESSIONNEL	PRO OTI illimité 128K/64K	<b>38 225 F CFA</b> 63-720 F CFA
	PRO FAZAO illimité 256K/64K	<b>59 460 F CFA</b> 99-120 F CFA
	PRO DEFALE illimité 512K/128K	<b>127 440 F CFA</b> 212-400 F CFA
	PRO ALEDJO illimité 1M/256K	<b>297 360 F CFA</b> 495-600 F CFA
	PRO AGOU illimité 2M/256K	<b>679 680 F CFA</b> 1-132-800 F CFA

Pour tout renseignement complémentaire, rendez-vous dans nos Espaces Telecom.  
Service client : 112      Déangement : 119

**TOGO TELECOM, La Référence**

[www.togotelecom.tg](http://www.togotelecom.tg)



PRESENTE

# CHOISISSEZ LA FEMME LEADER DE L'ANNEE 2011

Voici en photos les cartes de visite des cinq Femmes Leader de l'Année.  
Votez dès maintenant, jusqu'au 17 décembre 2011.

VOTEZ ET GAGNEZ TOUTES LES SEMAINES DE GROS LOTS DE NOS PARTENAIRES : MOTOS, POSTES TELE, TELEPHONES ILLICO, TISSUS PAGES, PRODUITS DE BEAUTE, SEJOURS HOTEL, T-SHIRTS, CARTES DE RECHARGE ...

**BONUS :** GAGNEZ UNE INVITATION POUR DEUX A LA SOIREE DE GALA DU 17 DECEMBRE ET PRENEZ UNE PHOTO SOUVENIR AVEC LA FEMME LEADER ELUE!

## Femme Leader de l'Année 3<sup>E</sup> EDITION



**FL 01**

Mme BAMEZON-LEGUEDE Candide est titulaire d'une Maîtrise en Droit des Affaires, d'un Certificat d'Etudes Supérieures de Maîtrise de Linguistiques Anglaises et d'une Licence es Lettres. Elle est, à ce jour, Directrice de Sociétés, membre du Conseil National du Patronat du Togo et Présidente Régionale de la Fédération des Femmes Entrepreneures et Femmes d'Affaires de la CEDEAO.



**FL 02**

Mme KPAKPO Pépévi est Docteur en Sociologie Politique, Docteur en développement et Communication et titulaire d'un DEA en Sociologie du Développement. Elle est membre de la Commission Vérité, Justice et Réconciliation, CVJR. Mme KPAKPO Pépévi est la Directrice Générale de l'Institut des Sciences de l'Information, de la Communication et des Arts, ISICA de l'Université de Lomé.



**FL 03**

Mme OURO-BANG'NA Nassara a choisi, par vocation, d'être une assistante sociale. Elle est titulaire d'un Diplôme d'Etat d'Assistance Sociale obtenu à Paris en France. Mme OURO-BANG'NA Nassara a dirigé tour à tour le Centre Communautaire de Lomé-Tokoin, le Service Social du CHU Lomé-Tokoin et l'Agence de Solidarité Nationale avant de solliciter en 2007, le suffrage universel des populations pour un siège au parlement. Elle est la Deuxième Vice-présidente de l'Assemblée Nationale.



**FL 04**

Mme SOUKOUDE-FIAWONOU Suzanne est Magistrate, diplômée de l'Ecole Nationale d'Administration. Depuis janvier 1998, elle est le Substitut du Procureur Général près la Cour d'Appel de Lomé. Elle est la Présidente en exercice de l'Association Nationale des Magistrats. Mme SOUKOUDE-FIAWONOU Suzanne mène des travaux de recherche qui contribuent à l'amélioration des conditions de détention au Togo.



**FL 05**

Dr TOUSSA-AHOSSU Solange est titulaire du Doctorat d'Etat en Médecine, chirurgien gynécologue-obstétricien de formation. Après sept ans de loyaux services au département de Gynécologie et d'Obstétrique du CHU de Lomé Tokoin, elle devient Directrice Exécutive de l'Association Togolaise de Bien-être Familiale, ATBEF à Lomé. Dr TOUSSA-AHOSSU Solange occupe depuis 2009 le poste de Vice-présidente de la Société de Gynécologie et d'obstétrique des Républiques du Bénin et du Togo.

**VOTEZ PAR SMS AU 6080** (coût du SMS : 190F)

(Exemple : SI LE N° 06 EST VOTRE CHOIX, TAPEZ FL06 ET ENVOYEZ)

Et sur notre site: [www.femmeleadertg.com](http://www.femmeleadertg.com)

**PREMIER EVENEMENT TELE DE LA FEMME !**

INFO LINE : 23 20 72 72 / 90 19 37 62

### 9ème Foire internationale de Lomé et 6ème Foire Commerciale CEDEAO

## Togo Télécom, le sponsor officiel de l'évènement

La 6ème Foire commerciale CEDEAO couplée avec la 9ème Foire internationale de Lomé, a été ouverte le 25 novembre dernier au Centre Togolais des Expositions et Foires de Lomé (CETEF) par le ministre du Commerce et de la Promotion du Secteur Privé, M. Séléagodji Ahumey-Zunu en présence du président de la République, Faure Essozimna Gnassingbé qui a donné le coup d'envoi, des membres du gouvernement et du président de la Commission de la CEDEAO.

La 6ème Foire commerciale CEDEAO qui devrait initialement être organisée par la Côte d'Ivoire, a été accueillie par le Togo en raison de la crise ivoirienne qui risquait de faire capoter ce grand rendez-vous économique.

La décision prise par le chef de l'Etat de présider personnellement la cérémonie d'ouverture de la 6e Foire commerciale CEDEAO, couplée avec la 9e Foire internationale de Lomé, témoigne de toute l'importance qu'il accorde aux questions relatives à l'intégration économique sous régionale et plus particulièrement au développement du commerce intra-communautaire, et à la promotion du secteur privé, a souligné le ministre du Commerce. Selon lui, ces événements se déroulent à un moment où le Togo a résolument pris l'engagement de créer les conditions de la croissance



ce et du développement par un appui multiforme au secteur privé et ses appuis d'ordre institutionnel, législatif, réglementaire et fiscal sont sous-tendus par une volonté politique affirmée de créer les conditions d'un véritable partenariat public-privé.

Dans son mot de bienvenue, M. Kueku-Banka Johnson, directeur du CETEF, a rappelé qu'en termes de superficie, la 6ème Foire commerciale CEDEAO s'étend sur 1 166 m², et la 9ème Foire Internationale de Lomé n'a pas dérogé au rythme de croissance qu'elle a entamée depuis l'édition de 2005. Ainsi, de 11 600 m² en 2011, la superficie occupée par la Foire Internationale de Lomé est passée à 12 500 m² en cette édition malgré le fait que les exposants de la sous-région se soient inscrits dans leurs pavillons nationaux. Il a

souligné aussi qu'en dehors d'une plus grande participation des exposants traditionnels, notamment ceux des secteurs artisanal, agricole, commercial et des services, la Foire Internationale de Lomé a enregistré pour la première fois la présence de sociétés pétrolières, des administrations publiques, notamment l'Administration des Douanes.

Le thème choisi cette année pour la 6ème Foire commerciale CEDEAO est "Le renforcement des échanges intracommunautaires par les accords de partenariat public et privé". C'est un thème qui offre le cadre d'une discussion franche et sincère entre les opérateurs économiques du privé et les administrations en vue d'instaurer une plus grande fluidité sur nos routes et à nos frontières et faciliter ainsi le commerce dans la Communauté.

Cette rencontre rassemble les opérateurs économiques venus des Etats membres de la CEDEAO, notamment le Ghana, le Bénin, le Burkina Faso, le Nigeria, la Sierra Léone, la Gambie, la Côte d'Ivoire, la Guinée Conakry pour vivre dix-sept jours d'échanges économiques et commerciaux, partager les expériences et renforcer aussi la solidarité entre les peuples des pays membres. Il y a également des exposants venus d'autres pays comme le Royaume du Maroc, pays invité d'honneur de cette édition, le Congo Démocratique, le Cameroun, le Sénégal, la Mauritanie, le Liban, l'Iran, la Syrie, la France et les Etats-Unis.

Le sponsor officiel de la Foire est Togo Télécom. Cette société marque sa présence avec des produits concurrentiels tels que le téléphone et l'Internet. Togo Télécom fait la promotion de tous ses produits, et occupe un espace de 120 m² avec cinq stands (M'fri, Vente, Internet, VIP et Offre entreprise). Il est prévu des journées consacrées aux pays participants. Le samedi 10 décembre 2011, il y aura une journée Togo Télécom, journée qui sera marquée par une conférence de presse animée par le Directeur Général, Sam Bikassam de 9 heures à 11 heures. Le même jour dans l'après-midi, un méga concert aura lieu sur l'esplanade de la Foire.

Carole AGHEY

Lisez tous les jeudis votre Journal "Chronique de la Semaine"

**CHRONIQUE de la Semaine**

63 Rue Bekpo, Tokoin Ouest  
Récépissé n°0338/05/03/08  
15 BP : 82 Lomé - Togo  
Tél: 23 20 92 75 / 90 01 21 69

**Directeur de la Publication**

**ALIZIOU ESSODINA**  
90 01 21 69

**REDACTION**

AGBANDA Pierre  
A. KAPO  
B. Talom.  
Dao Kossi  
Vicarmelo T.  
Carole AGHEY

**Imprimerie Service Compris**  
Tirage : 2000 ex.

# Fambaré Ouattara Natchaba "Louis Michel n'a fait que dire la vérité..."

Suite de la page 3

écrit, allez démontrer devant les tribunaux de l'ordre judiciaire que cette signature vous a été extorquée.

Je pense que c'est la décision de la cour qui n'est pas une décision sereine, elle n'est pas bonne. La cour a voulu devenir en quelque sorte, une Cour supra constitutionnelle, ce qui n'est pas dans son rôle. Elle a fait de la confusion, et les autres se sont saisis de cela. Mais eux aussi, ils ont mal lu l'arrêt et réclament un droit que la cour ne leur a pas reconnu. C'est à tort qu'ils se battent sur cette affaire.

Louis Michel a affirmé que l'arrêt ne stipule pas que les 09 députés retrouvent leur siège, une déclaration qui fait du bruit au sein de l'ANC. Comment appréciez-vous la déclaration de Louis Michel et les réactions des responsables de l'ANC?

Je suis surpris du tollé que cela a fait, parce qu'au fond, Louis Michel n'a pas dit autre chose que ce que je viens de dire. L'arrêt ne dit jamais que ces députés doivent être réintégrés. Nous pratiquons le droit depuis longtemps. L'arrêt ne le dit pas. L'arrêt dit j'annule parce que, on n'a pas observé votre droit de défense, mais ce n'est pas ça - c'est leur droit à la réintégration -, mais elle n'a pas dit, qu'il faut les réintégrer. L'arrêt ne le dit pas. Louis Michel n'a fait que dire la vérité, ce qui est dans l'arrêt. Je ne vois pas encore en quoi Louis Michel a dit quelque chose de mauvais. Sauf si on pense que tous ceux qui interprètent l'arrêt à sa juste valeur, deviennent automatiquement les ennemis des gens de l'ANC. Les réactions de l'ANC me paraissent disproportionnées. A la limite, des réactions irresponsables, parce qu'au fond, contre qui se battent-ils ? Louis Michel ? Contre les autorités togolaises ? Avant Louis Michel, les gens n'avaient pas déjà dit cela ? Pourquoi s'en prennent-ils à Louis Michel, qui est le co-président de l'assemblée parlementaire ACP-UE?

Comment avez-vous connu Louis Michel?

Je le connais depuis les années 90-91, lorsque nous allions à l'UE, qui avait toujours des résolutions de condamnations du Togo et lorsque Jean Pierre Fabre et ses amis étaient dans les sacs des fonctionnaires européens. Je n'ai jamais vu Jean-Pierre attaquer un fonctionnaire européen. Je ne l'ai jamais vu attaquer un parlementaire européen. Aujourd'hui, il pense qu'il faut dégrader là où il ne faut pas dégrader. Quand on est un responsable politique, on doit mesurer les propos que l'on tient surtout si on prétend qu'on peut gouverner un pays. La preuve, on peut transcender certaines choses, ce n'est pas la rue qui donne le pouvoir. Ils ont marché depuis 2010 jusqu'aujourd'hui. Est-ce qu'ils ont eu le pouvoir ?

C'est dans les problèmes du Togo que j'ai connu Louis Michel. Il faut rendre justice aux hommes. Louis Michel n'a pas été un ami de Natchaba. Il fait partie de ceux-là qui, droit dans les yeux, nous ont dit ceci : M Natchaba, le problème de la crise togolaise ne peut être résolu si le pouvoir n'accepte pas de s'asseoir autour d'une même table avec l'opposition pour débattre de toutes les questions. C'est donc lui ainsi que d'autres qui ont été à la base

des 22 engagements souscrits par le Togo vis-à-vis de l'UE.

Louis Michel n'a pas été notre ami. Au contraire, il nous avait fait avaler des choses qui étaient décisives. Dans les 22 engagements souscrits, il reste un point qu'on n'a pas pu réussir, on l'a inclus dans l'accord politique global. Il s'agit de point 1.1 qui est le dialogue politique inclusif et que nous continuons. S'il n'y avait pas eu cela, par quel processus les gens comme Jean-Pierre Fabre pourraient-ils se présenter à l'Assemblée nationale. A-t-il oublié que c'est dans le cadre de ce dialogue que par voie de compromis à Ouagadougou, nous avons dit et écrit pour les prochaines élections législatives, les partis conviennent de ne pas tenir compte du problème de nationalité. Je crois que le travail fait par Louis Michel a été au profit du Togo, car il a permis aux Togolais de se mettre ensemble. En pleine crise, Louis Michel est venu au Togo. Nous l'avons reçu. Il a dit au président certaines choses qui ne sont pas bonnes à dire, dans le souci d'impulser ce changement et l'actuel président Faure était là.

Bref, je trouve que tout ce qui se dit sur le dos de Louis Michel, c'est à la limite de la folie ; c'est irresponsable. Pourquoi, M. Fabre et ses amis ne parlent-ils pas de leurs amis qui ont saigné le Togo des années durant ?

Est-ce que ces réactions contre Louis Michel peuvent avoir un impact négatif sur le Togo ou sur l'opposition ?

Non, il appartient aux hommes politiques togolais, d'élever le débat et de dire que l'expression de ce qu'il a entendu n'est pas la pensée majoritaire des Togolais, y compris dans les rangs de l'opposition. Est-ce que vous voyez l'ex-Premier Ministre Edem Kodjo, Me Agboyibo et même le Professeur Gnirinvi - sans citer les autres -, tenir ces genres de propos ? Ces propos sont proprement irresponsables, anti-nationaux.

Je crois que les relations internationales ne sont pas fondées sur des sautes d'humeur. On voit d'abord celui qui a fait la déclaration, ce qu'il représente. Les gens comprendront rapidement que Jean-Pierre Fabre est complètement à la dérive. Louis Michel a exercé de très grandes responsabilités en Belgique, au sein de l'Union européenne etc... Trop, c'est trop.

Certains observateurs pensent qu'il a manqué l'occasion de se taire, le sujet étant trop sensible. Etes-vous de l'avis de ceux-là ?

Non, se taire sur quoi ? Qu'est-ce qu'il a dit de nouveau ? Pourquoi dans ce pays, vous ne voulez pas qu'on dise la vérité ? Il y a le dialogue politique qui se tient, ils ont refusé de participer aux débats et ils marchent tout le temps. Ceux qui disent que Louis Michel a manqué l'occasion de se taire, ont tort. Mais quand Louis Michel a parlé dans d'autres instances pour condamner le régime d'alors, on ne lui a pas dit qu'il a manqué l'occasion de se taire. Il est dans son rôle, on lui a posé la question, et il a répondu. Il n'est pas venu à Lomé pour parler de ce sujet.

La CVJR a bouclé la phase des audiences. Vous étiez même devant la commission pour témoigner sur la tragédie de Fréau Jardin. Quelle appréciation faites-vous de la manière dont



ces audiences se sont déroulées ?

Je tiens à féliciter Mgr Nicodème Barrigah et son équipe pour leur abnégation, leur détermination à faire aboutir ce processus qui, à mes yeux, constitue pour les Togolais, le processus de la dernière chance. J'ai été quelque peu déçu de savoir que certaines personnalités n'ont pas voulu aller à la

commission pour dire ce qu'elles savaient, surtout, reconnaître leurs propres insuffisances. Lorsqu'on a exercé des responsabilités politiques, il y a des conséquences. Il faut que les hommes politiques d'abord aillent, donnent l'exemple d'humilité, qu'ils parlent et on comprendra qu'on les accusait inutilement. J'espère que Mgr Barrigah saura trouver les remèdes nécessaires, parce qu'au fond, le but de l'exercice, c'est de nous amener à nous réconcilier.

Avez-vous le sentiment qu'un pas a été franchi pour que les filles et fils du Togo se réconcilient ?

Oui, un pas a été franchi. Quand vous regardez la commission, son travail par rapport à la conférence nationale qui, en fait, avait en réalité les mêmes objectifs qui étaient d'amener les gens de l'ancien pouvoir (RPT), à venir, qu'on se parle et que chacun reconnaisse ses fautes

comme au Bénin, au Congo et qu'au finish, on puisse se pardonner. Mais, quand vous voyez l'échec de cette conférence nationale par rapport à ce que Mgr Barrigah et son équipe ont pu faire, je dis que je suis déçu uniquement pour certaines personnalités, sinon, le travail est bon.

Nous avons franchi un pas important. Ils ne sont pas encore aux conclusions, et d'après ce que je sais, Mgr Barrigah et son équipe se réservent le droit d'appeler même encore certaines personnes pour permettre de clarifier certaines affaires qui sont restées dans l'ombre.

Quel conseil de M. Natchaba à l'endroit du prélat Barrigah à la tête de la CVJR ?

Mgr Barrigah est un homme expérimenté, disponible. Je n'aurai pas la prétention de dire que je vais donner des conseils à Mgr Barrigah. Je prie notre Dieu Tout-puissant, afin qu'il lui donne une bonne santé et beaucoup de chance pour qu'il puisse rassembler les brebis togolaises que nous sommes.

Source : Savoir News

## Criminalité économique et financière

### La cybercriminalité a un nouveau visage

Le monde évolue, les bonnes et mauvaises pratiques aussi. La criminalité économique et financière semble avoir de beaux jours encore devant elle. Et pour cause, les criminels loin de baisser les bras, travaillent d'arrache pied pour se faufiler à travers les mailles de ceux qui les traquent.

La criminalité économique et financière couvre une large gamme d'infractions susceptibles de générer de l'argent d'origine frauduleuse ou de l'argent "sale". Parmi ce grand éventail d'infractions figure en bonne place la cybercriminalité, l'amaque via l'outil informatique.

La cybercriminalité est l'ensemble des menaces informatiques visant à extorquer de l'argent ou autre avantage financier. La récupération des données de cartes de crédits, l'attaque des systèmes stockant des données financières ou des informations pouvant générer des sommes importantes, etc. constituent l'essentiel du cybercrime. Aux Etats-Unis, le cybercrime coûterait près de huit milliards de dollars à l'économie américaine.

Hier, les entreprises et autres géniteurs de capitaux combattaient les petits pirates isolés derrière leur ordinateur. Aujourd'hui, le monde économique doit faire face à un véritable syndicat du crime parfaitement organisé et copieusement financé.

Selon une étude de FORRESTER intitulée "The new Threat Landscape- Proceed with Caution", le paysage de la menace informatique évolue à une vitesse vertigineuse, et les cybercriminels (les hackers) trouvent sans cesse de nouvelles manières de contourner les nombreuses barrières de sécurité, preuve de leur génie novateur. Ceci s'explique par plusieurs raisons, notamment le fait que la motivation de ces derniers a changé ; les méthodes ont évolué et les victimes sont aujourd'hui

ciblées, isolées et étudiées. FORRESTER parle d'"automatisation avec un esprit coopératif" du cybercrime, et les effets sont un "désastre dévastateur" car réalisé à une échelle plus grande.

Pour lutter contre la cybercriminalité, il est conseillé aux entreprises d'investir dans les technologies de sécurité et de contrôle d'activité qui permettent d'être efficacement protégé contre les nouvelles formes du hacking.

On distingue, selon FORRESTER, huit changements importants relatifs à la nature, à la complexité et aux méthodes d'attaques devenues ciblées, sophistiquées et novatrices. Il s'agit de :

- La motivation (de la gloire aux gains financiers) :

Aujourd'hui, il n'est plus question de gloire pour les hackers mais de gains financiers. Il est apparu cette année, des groupes organisés tels que les Anonymes ou LulzSec, responsables des attaques contre Sony PSN et IntraGard.

- La méthode (de l'audace à la récolte patiente d'informations capitales) :

Les hackers prennent toutes les mesures nécessaires pour éviter toute suspicion et détection. Ils prennent soin de couvrir leurs attaques au fur et à mesure ; d'abord en réseau, ensuite les applications, puis les données, tel est leur cheminement.

- Le focus (du général au ciblé voire sur mesure)

Alors qu'hier ils inspectaient les systèmes afin de trouver des failles et les exploiter, les hackers aujourd'hui ont une approche beaucoup plus ciblée.

- Les outils (de l'artisanat à l'automatisation avec un esprit coopératif)

De nombreuses requêtes provenant d'"amis" Facebook sont envoyées par des sites malveillants

collectant des données personnelles. D'ailleurs, c'est l'"hacktivisme consortium" qui a fait tomber le gouvernement tunisien.

- Le résultat (du simple trouble au désastre dévastateur)

Récemment, une intrusion supposait une réponse rapide avec pour finalité la présentation des excuses aux clients. Aujourd'hui, une intrusion peut avoir pour conséquence la perte de millions de dommages et intérêts. L'exemple de Sony qui a perdu 170 millions de dollars dans l'affaire PSM.

- Le type (d'une façon isolée à une variété d'outils)

Des outils permettant de personnaliser les logiciels malveillants sont disponibles et accessibles aux premiers venus. En 2009, Symantec a recensé 90.000 variations du Zens tool kit.

- Le ciblage (de l'infrastructure aux applications dont les actifs stratégiques)

En 2009, les attaques de sites Web ont permis 79% de vols d'informations. Et pourtant, la plus grande partie des dépenses des entreprises concerne les infrastructures. Ce qui témoigne du fait que ces entreprises manquent de compétences en matière de défense de leurs systèmes.

- L'Agent (l'infiltration aux groupes tiers)

L'intrusion est le fait de personnes appartenant à l'entreprise.

En somme, la cybercriminalité a plusieurs ramifications. Elle peut être l'œuvre de personnes appartenant aux entreprises ou groupes financiers victimes. Il faut alors développer des stratégies de protection des systèmes économiques et de contrôle afin de prendre de court ou limiter la cybercriminalité qui occasionne d'énormes pertes de liquidité.

JPB/itrnews.com



# UNIPRIX SARL

## UNICAVE DU BOULEVARD

### TOUT SUR LES VINS & LES CHAMPAGNES



Panier Unicave



Roc du Gouverneur



Du bon vin



Panier Prestige



Henriot (Champagne)



Du vin mousseux



Panier Paradis



Fines en Bulles (Mousseux)



Du vin de qualité à la portée de toutes les bourses



Charles de LAROCHE

Pour les fêtes de fin d'année, visitez  
**UNICAVE DU BOULEVARD**  
 Bd du 13 Janv. Im AVENIDA à côté  
 de l'UTB Lomé-Togo  
 Tel: 22 41 90 88 / Cell. 90329948

*unicave, les raisins de la vieille vigne*